

## POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS, CHANGEONS NOS COMPORTEMENTS.

Les abords des écoles sont des secteurs particulièrement sensibles notamment aux heures de pointe. A la circulation habituelle s'ajoute le flux de parents et d'enfants qui implique une vigilance collective renforcée. En outre, les écoles sont situées dans des zones d'habitation où les riverains peuvent être également impactés. Ainsi, en complément des aménagements et de la signalisation il est donc essentiel pour la sécurité de chacun et surtout pour celle des enfants et des plus fragiles, d'adopter des comportements adaptés :

### EN VOITURE :

- Éviter le stationnement « sauvage » (sortie de garage, entrée d'habitation, passage protégé, ...)
- Se stationner à proximité de l'école quitte à marcher quelques mètres
- Bannir l'arrêt minute devant l'école sur le passage protégé
- Anticiper sur le temps de trajet et le stationnement à l'arrivée
- Faire descendre les enfants du côté du trottoir

### À VÉLO :

- Renforcer sa vigilance à l'abord des zones de stationnement (ouverture de portière)
- Ne pas rouler sur les trottoirs
- S'assurer d'être visible (éclairage, gilet fluorescent, ...) surtout en cas de pluie ou de nuit
- Faire rouler son enfant devant soi et non derrière
- S'équiper des accessoires obligatoires à vélo : timbre, éclairages et catadioptrés (pédales et rayons)

### À PIED :

- Traverser sur les passages protégés
- Renforcer sa vigilance au moment de traverser
- Tenir les tout-petits par la main et surveiller les plus grands
- Accompagner le ou les enfant(s) dans leur autonomie (expliquer les règles d'usage sur la voie publique)

### RAPPEL COVID-19

Le port du masque est obligatoire sur un périmètre de 50m aux abords des écoles.

**Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports**  
05 57 22 26 66 - [polejeunesse@bouscat.fr](mailto:polejeunesse@bouscat.fr)

